



CRÉATIONS

HUFA

DEPUIS 1976

** Les pages du *
Règlement intérieur*

Les documents que nous vous proposons

▶ R101 - Charte de la laïcité	01
▶ R101 C - Charte de la laïcité option couleur	02
▶ R102 - Contrat citoyen	03
▶ R103 - JDC	04
▶ R103 C - JDC option couleur	05
▶ R104 - Enfance en danger	06
▶ R104 C - Enfance en danger option couleur	07
▶ R105 - Numéros utiles	08
▶ R105 C - Numéros utiles option couleur	09
▶ R106 - En cas d'alerte	10
▶ R106 C - En cas d'alerte option couleur	11
▶ R107 - Droit à l'image	12
▶ R108 - Vigipirate	13
▶ R108 C - Vigipirate option couleur	14
▶ R109 - En cas d'attaque	15
▶ R109 C - En cas d'attaque option couleur	16
▶ R110 - 10 conseils de la CNIL sur le Web	17
▶ R110 C - 10 conseils de la CNIL sur le Web option couleur	18
▶ R111 - Que faire face au cyberharcèlement ?	19
▶ R111 C - Que faire face au cyberharcèlement ?	20

► R101 - Charte de la laïcité


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 | La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 | La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTÉ DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8 | La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du **respect** et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 | Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

Date :

Signature Responsable légal ,

L'Elève,

Les pages du règlement intérieur

► R101 C - Charte de la laïcité

* Option couleur *


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

••• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE •••

3 | La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les **protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une **culture commune et partagée**.

8 | La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du **respect** et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

••• L'ÉCOLE EST LAÏQUE •••

12 | Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

Date :

Signature Responsable légal ,

L'Elève,

► R102 - Contrat citoyen

CONTRAT CITOYEN

Le collège est un lieu d'instruction, d'éducation et de vie collective où s'appliquent les valeurs de la République : **liberté, égalité, fraternité, laïcité**. La mise en place de ces valeurs au sein du collège permet d'obtenir un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de tous. Pour cela, chacun doit connaître, s'approprier et appliquer les règles communes. Le présent contrat citoyen reprend les principaux éléments du règlement intérieur sous forme simplifiée ; ces règles sont les conditions du « **vivre ensemble** » dans le collège.

Chaque élève doit donc s'engager personnellement à les respecter dans la classe, dans l'établissement et à ses abords.

	J'AI LE DROIT	JE DOIS
1	<ul style="list-style-type: none"> De bénéficier d'un enseignement afin d'acquérir des connaissances et des savoir-faire. 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les horaires des cours et participer à toutes les activités, me tenir aux engagements pris (<i>options, accompagnement éducatif...</i>), faire tout le travail demandé en classe et à la maison, apporter mes fournitures nécessaires.
2	<ul style="list-style-type: none"> De disposer d'un cadre de vie propre, agréable et facilitant le travail et les enseignements mais aussi la vie des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter le matériel de l'établissement, ne pas écrire sur le mobilier ni sur les murs. Respecter les espaces verts, les lieux de travail, de détente et de restauration. Faciliter et respecter le travail des agents. Ne pas dégrader les véhicules des transports scolaires.
3	<ul style="list-style-type: none"> D'avoir la reconnaissance de mes compétences, de mes difficultés De recevoir une évaluation de mon travail et de mes efforts et à la sérénité au sein de la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve d'attention et respecter le climat de la classe, entrer en classe et circuler dans les couloirs calmement.
4	<ul style="list-style-type: none"> D'obtenir une information et des conseils pour préparer mon orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer mon orientation en fonction de mes désirs et de mes compétences.
5	<ul style="list-style-type: none"> D'être respecté par tous les adultes. 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter tous les adultes de la communauté scolaire à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, y compris à travers l'usage d'internet, Respecter l'autorité du professeur, Obéir aux adultes. Toutes les règles de l'établissement (<i>règlement intérieur</i>) s'appliquent aussi aux abords immédiats du collège et à l'occasion de sorties et voyages scolaires.
6	<ul style="list-style-type: none"> D'être respecté par tous les élèves de l'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter tous les élèves, être attentif aux autres et solidaire des élèves les plus vulnérables, briser la loi du silence en cas de souffrance d'un ou plusieurs élèves. Ne jamais mettre en cause ou se moquer d'un élève pour quelque raison que ce soit y compris à travers l'usage d'internet. Refuser tout type de violence ou de harcèlement, ne pas participer à des jeux qui viseraient à blesser un camarade physiquement ou moralement. Respecter et défendre le principe d'égalité entre filles et garçons et les règles de mixité.
7	<ul style="list-style-type: none"> À mon intégrité morale au travers l'usage de l'outil informatique et des réseaux sociaux (<i>facebook...</i>) et du téléphone portable. D'obtenir les codes pour accéder à l'Espace Numérique de Travail (<i>ENT</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les principes d'utilisation de l'outil informatique et d'Internet. Respecter l'interdiction d'utiliser mon téléphone portable dans l'enceinte de l'établissement et ne pas l'utiliser pour enregistrer, filmer ou diffuser des images portant atteinte à la dignité des personnes. Consulter régulièrement l'Espace Numérique de Travail (<i>ENT</i>).
8	<ul style="list-style-type: none"> De me sentir en sécurité au collège (<i>tant d'un point de vue physique que moral</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter toutes les règles de sécurité et m'abstenir de tout type de violence. Ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable.
9	<ul style="list-style-type: none"> De bénéficier de bonnes conditions d'hygiène ainsi que d'une prévention et d'un suivi sanitaire et social. 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les règles d'hygiène, venir au collège avec une tenue vestimentaire convenable, adopter un langage et un comportement correct.
10	<ul style="list-style-type: none"> À l'information et à l'écoute. 	<ul style="list-style-type: none"> Être toujours en possession du carnet de liaison et communiquer à ma famille tous mes résultats scolaires et toutes les informations.

Par la mise en pratique de ces règles, chaque élève contribue à ce que tous soient heureux d'aller au collège et d'y travailler.

Vu et pris connaissance

Signature des responsables légaux

Signature de l'élève :

► R103 - Journée de défense et de citoyenneté



Devenir citoyen

BIENTÔT 16 ANS !

Pensez Au Recensement

- C'EST OBLIGATOIRE -

Qui ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ?

À la mairie du domicile, ou pour certaines communes par internet
(www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

En savoir plus :



www.defense.gouv.fr/jdc

► R103 C - Journée de défense et de citoyenneté



* Option couleur *

Devenir citoyen

BIENTÔT 16 ANS !

Pensez Au Recensement

- C'EST OBLIGATOIRE -

Qui ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ?

À la mairie du domicile, ou pour certaines communes par internet
(www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

En savoir plus :



www.defense.gouv.fr/jdc

► R104 - Enfance en danger

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



C'est quoi le 119 ?

Le 119 existe pour aider les enfants en danger ou maltraités.

Tu as sans doute déjà vu l'affiche du 119 dans ton école, ton collège ou ton lycée.

Au téléphone, des professionnels de l'enfance sont à l'écoute pour conseiller et aider.

Si toi ou l'un de tes camarades en avez besoin, il ne faut pas hésiter à appeler !

Ce que tu dois savoir

Tu retrouveras pleins d'autres informations sur notre site internet : www.allo119.gouv.fr



Tu peux parler en toute **CONFIANCE**.



Les appels sont **GRATUITS** même depuis ton portable.



TOUS LES ÉCOUTANTS DU 119 ont l'habitude de parler aux enfants et aux adolescents.



LE 119 peut être appelé jour et nuit.



LE 119 est joignable dans toute la France.



LE 119 est invisible sur la facture de téléphone.

E-Enfance

1 numéro vert, 1 plateforme d'écoute pour élèves, parents et professionnels.
Service et appel gratuits : www.e-enfance.org



► R104 C - Enfance en danger

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



C'est quoi le 119 ?

Le **119** existe pour aider les enfants en danger ou maltraités.

Tu as sans doute déjà vu **l'affiche du 119 dans ton école, ton collège ou ton lycée.**

Au téléphone, des professionnels de l'enfance sont à l'écoute pour conseiller et aider.

Si toi ou l'un de tes camarades en avez besoin, il ne faut pas hésiter à appeler !

Ce que tu dois savoir

Tu retrouveras pleins d'autres informations sur notre site internet : www.allo119.gouv.fr



Tu peux parler en toute **CONFIANCE.**



Les appels sont **GRATUITS** même depuis ton portable.



TOUS LES ÉCOUTANTS DU 119 ont l'habitude de parler aux enfants et aux adolescents.



LE 119 peut être appelé jour et nuit.



LE 119 est joignable dans toute la France.



LE 119 est invisible sur la facture de téléphone.

E-Enfance

1 numéro vert, 1 plateforme d'écoute pour élèves, parents et professionnels.
Service et appel gratuits : www.e-enfance.org



► R105 - Numéros utiles


NUMÉROS UTILES

 **15**
Samu

 **17**
Police

 **18**
Pompiers

 **114** Police SMS

 **112** Numéro d'urgence européenne

 **119**
Enfance en danger

 **3018**
Pour les victimes de harcèlement

 **3919**
Violences femme info

 **3114**
Prévention suicide

► R105 C - Numéros utiles

* Option couleur *


NUMÉROS UTILES

 **15**
Samu

 **17**
Police

 **18**
Pompiers

 **114** Police SMS

 **112** Numéro d'urgence européenne

 **119**
Enfance en danger

 **3018**
Pour les victimes de cyber-harcèlement

 **3919**

 **3114**

► R106 - En cas d'alerte

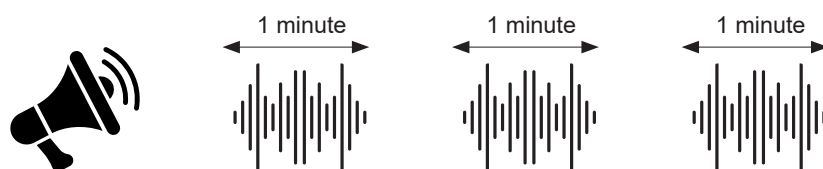
INFORMATION DES FAMILLES

Ayez les **bons réflexes** en cas d'alerte (*accident industriel majeur : explosion, incendie, nuage toxique*).

FRÉQUENCE France Inter : Mhz
FRÉQUENCE Radio locale conventionnée par le préfet : Mhz

Vous entendez la sirène

Un son montant et descendant de **3 fois une minute** séparés par un court silence.

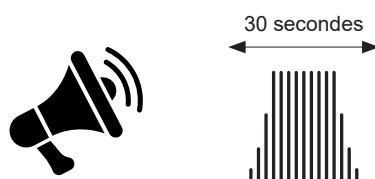


METTEZ-VOUS À L'ABRI ET ÉCOUTEZ LA RADIO

À FAIRE		À NE PAS FAIRE	
Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche		N'allez pas chercher vos enfants à l'école	
Ne restez pas à l'extérieur ou dans un véhicule . Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations. Éloignez-vous en.		Ne fumez pas , ne faites ni flamme ni étincelle.	
Mettez-vous à l'écoute de la radio . Respectez les consignes des autorités.		Ne téléphonez pas , libérez les lignes pour les secours.	

Vous entendez la FIN D'ALERTE

Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte **pour sortir**.



► R106 C - En cas d'alerte

* Option couleur *

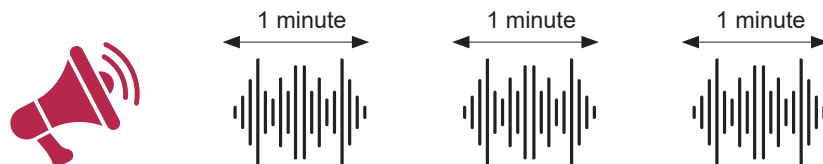
INFORMATION DES FAMILLES

Ayez les **bons réflexes** en cas d'alerte (*accident industriel majeur : explosion, incendie, nuage toxique*).

FRÉQUENCE France Inter : **Mhz**
FRÉQUENCE Radio locale conventionnée par le préfet : **Mhz**

Vous entendez la sirène

Un son montant et descendant de **3 fois une minute** séparés par un court silence.

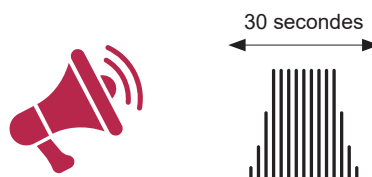


METTEZ-VOUS À L'ABRI ET ÉCOUTEZ LA RADIO

À FAIRE		À NE PAS FAIRE	
Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche		N'allez pas chercher vos enfants à l'école	
Ne restez pas à l'extérieur ou dans un véhicule . Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations. Éloignez-vous en.		Ne fumez pas , ne faites ni flamme ni étincelle.	
Mettez-vous à l'écoute de la radio. Respectez les consignes des autorités.		Ne téléphonez pas , libérez les lignes pour les secours.	

Vous entendez la FIN D'ALERTE

Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte **pour sortir.**



► R107 - Droit à l'image

AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre d'évènements ou de sorties auxquels votre enfant, pourrait participer :

- dans l'enceinte du collège
- ou à l'extérieur du collège

il serait susceptible d'être **pris en photo** ou d'**être présent sur un support vidéo**.

Selon la législation en vigueur, vous avez la possibilité de ne pas accorder votre autorisation pour le **droit à l'image**. Dans ce cas, nous vous demandons de l'indiquer en cochant la case ci-dessous.

En donnant votre accord, les médias couvrant un évènement auront la possibilité de diffuser les images où sera présent votre enfant.

Monsieur, Madame

Responsable de l'élève

Nom Prénom Classe

J'autorise Je n'autorise pas

mon enfant à être pris : en photo individuelle en photo de classe

Ce choix vaut engagement de votre part pour l'exercice du droit à l'image.

Le

Lu et approuvé,
Signature du Responsable légal

► R108 - Vigipirate

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement



Ne stationnez pas devant
l'établissement à la dépose ou
à la récupération de l'élève



Évitez les attroupements
devant l'établissement



Signalez tout comportement
ou objet suspect



Organisation de trois exercices de
sécurité



Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et
les consignes à suivre en cas d'alerte à
proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr



LE COMPTE X (ancien Twitter)
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)

Téléchargez l'application SAIP sur
votre smartphone afin d'être avisé en
cas d'alerte



gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer dans
l'enceinte de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

► R108 C - Vigipirate

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



* Option couleur *

POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement



Ne stationnez pas devant
l'établissement à la dépose ou
à la récupération de l'élève



Évitez les attroupements
devant l'établissement



Signalez tout comportement
ou objet suspect



Organisation de trois exercices de
sécurité



Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et
les consignes à suivre en cas d'alerte à
proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr



LE COMPTE X (ancien Twitter)
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)

Téléchargez l'application SAIP sur
votre smartphone afin d'être avisé en
cas d'alerte



gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer dans
l'enceinte de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

► R109 - En cas d'attaque

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE



1. S'ÉCHAPPER

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

■ SI OUI

- > Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- > Laissez toutes vos affaires sur place
- > Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- > Prenez la sortie la moins exposée
- > Utilisez un itinéraire connu
- > Aidez les autres personnes à s'échapper
- > Prévenez / alertez les personnes
- > Évitez les mouvements de panique
- > Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieur et des services de secours.

2. SE CACHER

■ SI NON

- > Enfermez-vous et barricadez-vous
- > Éloignez-vous de la fenêtre
- > Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes.
- > Rassurez vos collègues
- > Restez le plus silencieux et discret possible.

3. ALERTER

UNE FOIS CACHÉ(E) ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS.

■ **OÙ ?** Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

■ **QUOI ?** Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche etc..)

■ **QUI ?** Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- > Comment se comportent-ils ?
- > Regardent-ils la télé ?
- > Quels moyens de communication ont-ils ?
- > Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- > Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- > Distrayez l'agresseur (criez)
- > Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

► R109 C - En cas d'attaque

* Option couleur *

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE



1. S'ÉCHAPPER

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

■ SI OUI

- > Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- > Laissez toutes vos affaires sur place
- > Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- > Prenez la sortie la moins exposée
- > Utilisez un itinéraire connu
- > Aidez les autres personnes à s'échapper
- > Prévenez / alertez les personnes
- > Évitez les mouvements de panique
- > Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieur et des services de secours.



2. SE CACHER

■ SI NON

- > Enfermez-vous et barricadez-vous
- > Éloignez-vous de la fenêtre
- > Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes.
- > Rassurez vos collègues
- > Restez le plus silencieux et discret possible.



3. ALERTER

UNE FOIS CACHÉ(E) ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS.

■ **OÙ ?** Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

■ **QUOI ?** Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche etc..)

■ **QUI ?** Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- > Comment se comportent-ils ?
- > Regardent-ils la télé ?
- > Quels moyens de communication ont-ils ?
- > Ne raccrochez pas !



4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- > Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- > Distrayez l'agresseur (criez)
- > Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

► R110 - 10 conseils de la CNIL sur le Web

1 Réfléchir avant de publier

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu publies : photos, vidéos, opinions, etc.



2 Respecter les autres

Tu es responsable de ce que tu publies sur les réseaux sociaux... Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.



3 Ne pas tout dire

Donner le minimum d'informations sur soi en ligne, c'est se protéger ! Mieux vaut ne pas communiquer tes opinions, ta religion ou ton numéro de téléphone...



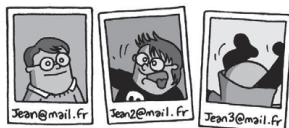
4 Sécuriser ses comptes

En paramétrant tes profils sur les réseaux sociaux, tu restes maître des informations que tu souhaites partager.



5 Créer plusieurs adresses mail

Tu peux par exemple utiliser une adresse pour les jeux vidéos, une pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les réseaux sociaux.



6 Faire attention à tes photos et tes vidéos

Envoyer, publier une photo ou une vidéo gênante de soi ou des autres, c'est risquer une diffusion incontrôlable.



10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le Web

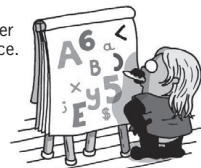
7 Utiliser un pseudonyme

Seules les personnes à qui tu l'auras communiqué sauront qu'il s'agit de toi et suivront tes aventures sur le net.



8 Protéger ses mots de passe

Il faut qu'il soit difficile à deviner et différent pour chaque service. Évite d'utiliser ton surnom ou bien ta date de naissance par exemple. Et surtout, garde-le pour toi !



9 Nettoyer ses historiques

Pour éviter d'être tracé, il est conseillé d'effacer régulièrement tes historiques de navigation et d'utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur ou un smartphone qui n'est pas le tien.



10 Surveiller sa réputation en ligne

Taper ton nom dans un moteur de recherche te permet de savoir ce qui est dit sur toi sur internet et quelles informations circulent.



Partage ces conseils avec tes amis et ta famille pour qu'ils protègent eux aussi leur vie privée !

CNIL.
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Retrouvez d'autres conseils sur www.cnil.fr

RPL / www.cnil.fr / 20180227 - Illustrations : Maman Voltaire - Juin 2018

► R110 C - 10 conseils de la CNIL sur le Web

* Option couleur *

1 Réfléchir avant de publier

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu publies : photos, vidéos, opinions, etc.



2 Respecter les autres

Tu es responsable de ce que tu publies sur les réseaux sociaux... Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.



3 Ne pas tout dire

Donner le minimum d'informations sur soi en ligne, c'est se protéger ! Mieux vaut ne pas communiquer tes opinions, ta religion ou ton numéro de téléphone...



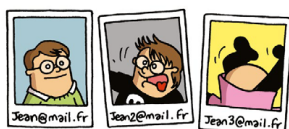
4 Sécuriser ses comptes

En paramétrant tes profils sur les réseaux sociaux, tu restes maître des informations que tu souhaites partager.



5 Créer plusieurs adresses mail

Tu peux par exemple utiliser une adresse pour les jeux vidéos, une pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les réseaux sociaux.



6 Faire attention à tes photos et tes vidéos

Envoyer, publier une photo ou une vidéo gênante de soi ou des autres, c'est risquer une diffusion incontrôlable.



10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le Web

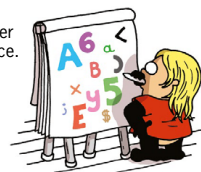
7 Utiliser un pseudonyme

Seules les personnes à qui tu l'auras communiqué sauront qu'il s'agit de toi et suivront tes aventures sur le net.



8 Protéger ses mots de passe

Il faut qu'il soit difficile à deviner et différent pour chaque service. Évite d'utiliser ton surnom ou bien ta date de naissance par exemple. Et surtout, garde-le pour toi !



9 Nettoyer ses historiques

Pour éviter d'être tracé, il est conseillé d'effacer régulièrement tes historiques de navigation et d'utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur ou un smartphone qui n'est pas le tien.



10 Surveiller sa réputation en ligne

Taper ton nom dans un moteur de recherche te permet de savoir ce qui est dit sur toi sur internet et quelles informations circulent.



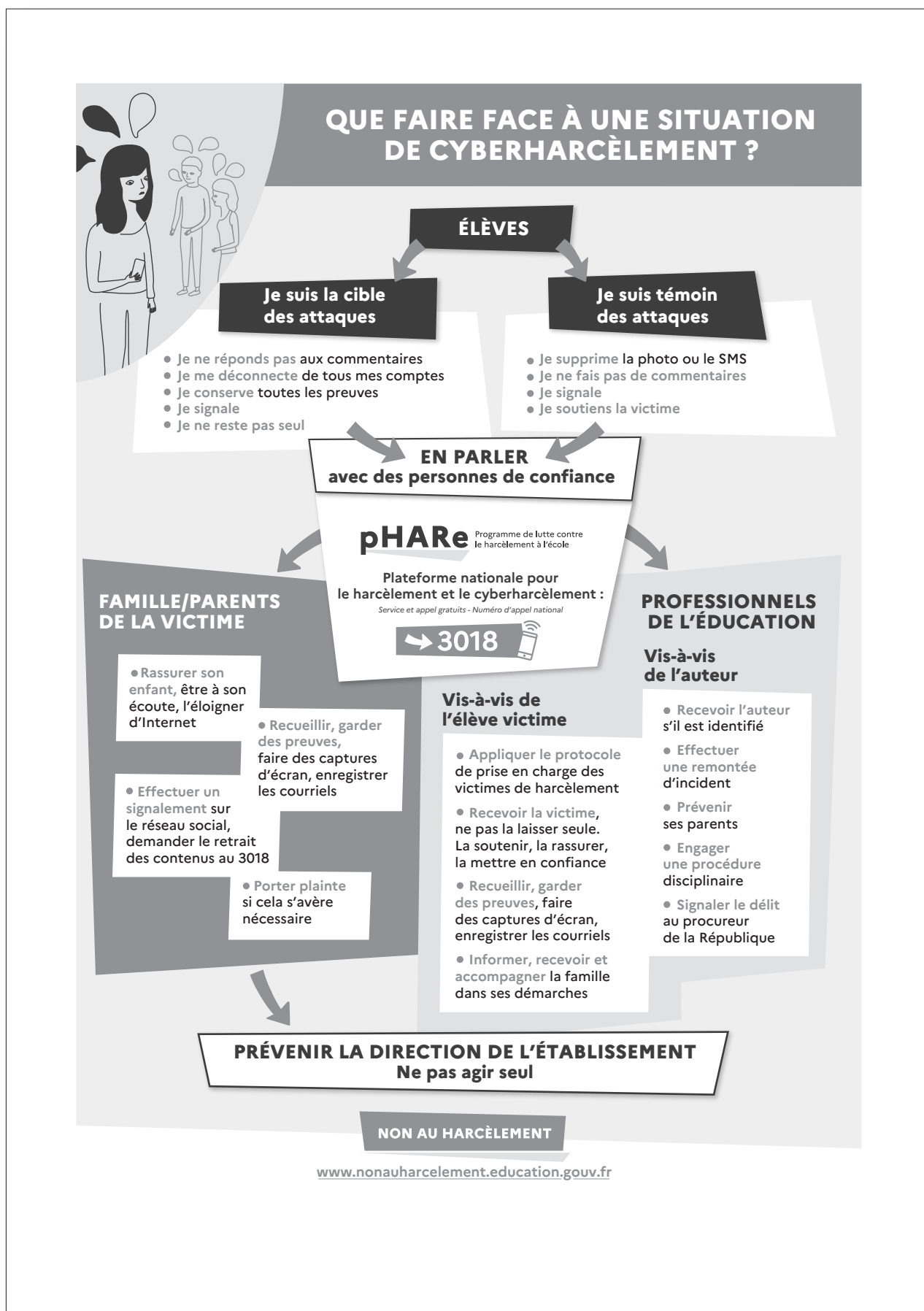
Partage ces conseils avec tes amis et ta famille pour qu'ils protègent eux aussi leur vie privée !

CNIL
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Retrouvez d'autres conseils sur www.cnil.fr

PNL / www.cnil.fr / 20180227 - Illustrations : Maman Voltaire - Juin 2018

► R111 - Que faire face au harcèlement ?



► R111 C - Que faire face au harcèlement ?

* Option couleur *



